

IMMIGRATION La chute de Kadhafi ne fait pas que des heureux. Pour entrer en territoire libyen, il faut désormais disposer d'un visa. Chronique de la nouvelle Libye qui résiste aux travailleurs marocains.

MAROCAINS DE LYBIE

Après Kadhafi, le visa



SALAHEDDINE LEMAIZI

«J'aurais dû rester malgré la guerre», se lamente Khalid, 28 ans, travailleur marocain dans ce pays depuis cinq ans. Des regrets qu'il partage avec les dizaines de milliers de Marocains vivant en Libye avant la chute de Kadhafi. Faute d'avoir le visa désormais imposé aux travailleurs étrangers par les nouvelles autorités de la «Libye libre», ils se retrouvent actuellement bloqués dans leur pays d'origine. Unanimes, ils disent tous regretter... Kadhafi.

Les nostalgiques de Kadhafi

Depuis un mois, les personnes qui travaillent aux Tours Habbous à Casablanca trouvent une grande difficulté à accéder à leurs bureaux. Et pour cause : le siège du Consulat de Libye, situé au 2^e étage, est pris d'assaut tous les jours par des centaines de demandeurs

de visa. C'est presque l'émeute quotidienne. Une situation qui a poussé le Consulat à demander une protection policière et à interdire l'accès à ses bureaux. De quoi nourrir la colère des demandeurs du précieux sésame : «Je viens quotidiennement, depuis 21 jours, pour déposer ma demande de visa, mais sans succès. Durant deux décennies, je n'ai jamais eu besoin ni d'un permis de séjour ni de travail. Aujourd'hui, le Consulat ne nous donne aucune explication», proteste Mohammed, 57 ans, artisan spécialisé dans le marbre. Cet homme originaire de Tata a passé 22 ans de sa vie en Libye. Il nous

résume son désarroi : «La Libye, c'est chez moi. J'ai fait ma vie là-bas et je ne connais rien d'autre. C'est triste ce qui nous arrive. Ce nouveau régime nous impose le visa, alors que du temps de Kadhafi, les Marocains n'avaient besoin d'aucun document». Kadhafi, le nom est lâché. «Il aimait les Marò-

«Quand je suis retourné en mars 2011 au Maroc, j'ai travaillé comme agent de sécurité pour 2000 DH. En Libye, je gagnais 9000 DH. Il n'y a pas photo.»

Hamza, agent de sécurité, 35 ans.

cains plus que tous les autres travailleurs étrangers. Il adorait la cuisine marocaine, surtout le cous-cous», raconte Mohammed, avec le ton du connaisseur. Les hommes l'entourant opinent

du chef en signe d'approbation. Saïd, 26 ans, un natif de Béni Mellal ayant passé une bonne partie de son enfance en Libye, ne partage pas le même bilan du règne du «Guide de la Révolution Libyenne» : «Un étranger dans ce pays était un moins que rien. Quand quelqu'un parmi nous osait déposer une plainte contre un Libyen, c'était lui que la police arrêtait pour le jeter en prison le reste de sa vie». Ces propos semblent déranger Mohammed qui stoppe net la discussion autour de Kadhafi.

Libye, terre impossible

Sur les 100.000 Marocains vivant en Libye, 15.242 ont regagné le bercail. Après la chute du régime de Kadhafi, ces derniers décident de prendre le chemin du retour vers leur pays d'accueil. Sauf qu'ils buttent depuis sur l'acquisition du visa. L'obtention du précieux sésame est un véritable chemin de croix. Face au nombre important de candidats, les responsables du Consulat à Casablanca refusent d'accepter de nouvelles demandes de visas et se limitent à lister les noms et les numéros de CIN des demandeurs. «Cette procédure nous oblige à venir chaque matin pour pointer en bas du Consulat en espérant être parmi les rares personnes qui vont voir leur dossier accepté. C'est humiliant», fulmine Hamza, 35 ans, qui a travaillé comme agent de sécurité sur les installations de pétrole en Libye depuis 1994. Fouzia souffre de ce quiproquo consulaire. Elle s'est mariée, a eu deux enfants à Tripoli, et a complètement adopté l'accent libyen. Son mari a pu repartir en Libye, elle attend depuis trois semaines pour obtenir, à son tour, le visa.

Nous avons contacté et relancé l'Ambassade libyenne et les Consulats de Rabat et Casablanca sur ce sujet. Ils n'ont pas donné suite à notre demande d'entretien. «Selon mes informations, les services consulaires libyens exigent que le demandeur de visa dispose d'une invitation ou d'un contrat de travail pour voir sa demande acceptée», explique Hicham Rachdi, président du Groupe anti-raciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM). Un argument que balaie du revers de la main Hamza : «je dispose d'un contrat de travail, mais j'attends depuis des semaines comme tous ceux qui n'ont pas ce document».

Pour contourner cette lourdeur dans la délivrance des visas, des Marocains partent en Tunisie pour atteindre la Libye par la frontière terrestre de Ras Jdir. Une solution qui n'est pas sans risque, comme en témoigne H. Rachidi du GADEM : «J'ai vu à l'aéroport de Tunis des Marocains auxquels on a refusé l'accès au territoire tunisien car ils ont déclaré que leur destination finale était la Libye. Ce qui pose de grandes questions sur la liberté de circulation dans l'espace maghrébin».

35 dirhams, aucune transparence

Si la demande reste une formalité et que le

dossier se limite à un formulaire consulaire et des droits d'enregistrement de 35 DH, le manque d'information et de transparence plombe les chances des demandeurs de visa. Une situation qui nourrit les rumeurs. «On m'a dit que si je donne 700 DH à une personne travaillant au Consulat, elle pourra me fournir un visa très rapidement»,

Si la demande reste une formalité, le manque d'information et de transparence plombe les chances des demandeurs de visa.

avance Redouane, boulanger et travailleur en Libye depuis 2001. Malgré ces difficultés, les candidats au retour sont déterminés à regagner la Libye. Ils disent ne pas craindre le climat sécuritaire encore fébrile dans ce pays.

«On gagne nettement mieux notre vie en Libye qu'au Maroc. En plus, la vie n'y est pas du tout chère. Il fait bon vivre dans ce pays», affirme Hamza, l'agent de sécurité de 35 ans. Avant de conclure, comme pour enfoncer le clou : «Quand je suis retourné en mars 2011 au Maroc, j'ai travaillé comme agent de sécurité pour 2000 DH. En Libye, je gagnais 9000 DH. Il n'y a pas photo. Si j'y reviens, je ne crois pas que je retournerais encore au Maroc».

Marocains disparus en Libye

Le sort d'une soixantaine de Marocains portés disparus en 2006 depuis leur tentative de la traversée de la Méditerranée à partir des côtes libyennes est toujours inconnu : «On ne sait pas si ces jeunes originaires de la région de Khouribga sont en vie ou s'ils ont péri», explique la directrice de l'Association des amis et Familles des victimes de l'immigration clandestine. S'ils ont survécu, ils devraient a priori avoir atterri dans un des centres



de détention des migrants de l'ère Kadhafi, centres financés par l'Union européenne. Une hypothèse que confirme H. Rachdi du GADEM : «Des migrants dont des Marocains croupissaient dans des prisons du temps de l'ancien régime. Ces personnes étaient retenues des mois, voire des années, dans ces lieux sans jugement. Leur seul crime est d'avoir pensé à immigrer clandestinement en Europe».